

## Treffert SAS

# Des investissements concrets pour préserver l'environnement

Forte d'une cinquantaine de salariés, la société Treffert SAS située à Sainte-Marie-aux-Chênes, est spécialisée dans la coloration des matières plastiques. Avec les préoccupations actuelles sur les matières premières issues du pétrole, l'entreprise travaille autrement à la réduction de son empreinte environnementale. Illustration du propos avec Marc Marchand, directeur général de la société.



© DR

**A** l'origine, Treffert est une entreprise créée de l'autre côté du Rhin. « La maison mère a été fondée en 1928 et s'est spécialisée dans les matières plastiques en 1969 », souligne **Marc Marchand**, directeur général de l'antenne française, implantée à Sainte-Marie-aux-Chênes (Moselle) depuis 1992. En France, sont implantées deux unités de fabrication de mélange-maître de coloration de matière plastique. Un domaine qui touche tous les secteurs d'activité. « Nous privilégions la variété des produits. Nous avons des produits de niche pour le médical et le pharmaceutique qui concentrent un tiers de notre activité. Pour réaliser nos colorations, qu'elles soient opaques ou translucides, nous utilisons depuis toujours des substances colorantes qui ont pour origine le pétrole. Cependant, nous développons depuis près de dix ans des alternatives écoresponsables en intégrant des produits issus du végétal ou du recyclage. » L'entreprise est également reconnue pour sa haute technicité. « Par exemple, nous sommes capables d'intégrer des additifs aux polymères qui permettent le marquage laser, c'est-à-dire d'imprimer de façon durable des pièces plastique. Nous savons aussi rendre les polymères transparents de manière à pouvoir souder deux pièces ensemble. Le laser va permettre de dessiner très clairement et très précisément l'endroit où la pièce va se souder. »



© DR

« Treffert et la CEGEE partagent la même volonté écoresponsable au travers d'un prêt Green. »

**Marc Marchand**, directeur général de Treffert SAS

### Financer du photovoltaïque

De prime abord l'activité de Treffert n'est pas forcément compatible avec la thématique environnementale, et pourtant, Marc Marchand en apporte la preuve contraire. Car la préoccupation écologique de l'entreprise ne date pas d'hier. « Dès 1993, nous avons planté une soixantaine de chênes. Ce qui fait qu'aujourd'hui, nous avons la seule chênaie de Sainte-Marie-aux-Chênes. » Quinze ans plus tard, 160 arbres ont été plantés pour paysager le terrain et il y a deux ans, 60 arbres fruitiers ont aussi trouvé leur place sur le site « Pour aller de pair avec les cinquante ruches de l'apiculteur, le bien-nommé Rucher lorrain ». « Nous avons en projet d'installer sur notre toit des panneaux photovoltaïques de 160 kW qui couvriront 20 % de notre besoin en matière électrique. » L'investissement nécessite une enveloppe globale de 160 000 euros. « Le développement responsable fait partie de l'ADN du Groupe Treffert et cette démarche correspond parfaitement à celle de la CEGEE au travers de ses prêts Green. Ces derniers

financent la rénovation énergétique<sup>(1)</sup>, les énergies renouvelables liées au bâtiment et la mobilité verte incarnée par les véhicules ou flottes de véhicules et bornes de recharge », ajoute Pierre Arcade, chargé d'affaires Entreprises au Centre d'affaires Nord Lorraine. « Nous avons également installé trois bornes de recharge dont nous avons ouvert l'utilisation à l'extérieur. Enfin, nous sommes en train d'étudier la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques au sol, soit 200 à 250 kW d'ici à 2023. » Marc Marchand répond ainsi au souci croissant de la préservation de l'environnement par de vrais changements. « Aussi, il s'agit d'être soucieux de la culture d'entreprise, de la qualité de vie au travail et du sentiment de fierté des salariés. » Tout est dit.

(1) Travaux améliorant l'efficacité énergétique du bâtiment, l'éclairage et leur gestion.



**CAISSE  
D'ÉPARGNE**  
Grand Est Europe